



Commune
de St Christophe en Oisans
Tél. : 04.76.79.53.50
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

Saint Christophe en Oisans,
Le 23 septembre 2024

Mesdames, Messieurs,
les élus du Conseil Municipal

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

Vendredi 27 septembre 2024 à 17h - Salle du conseil en mairie

Nomination du secrétaire de séance.

Approbation du CR du conseil municipal précédent.

- 1 - Travaux de sécurisation de La Bérarde - Choix MAPA et avenants
- 2 - Validation des grilles tarifaires des forfaits du domaine skiable des Deux Alpes pour l'hiver 2024-2025
- 3 - Avenant N°4 - Convention secours sur pistes
- 4 - Donation du Moulin du Diable
- 5 - Avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique - Zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables
- 6 - Prévoyance 2025 - Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG38
- 7 - Rectification de la délibération N°2024-49 concernant le versement d'un secours d'urgence suite à la catastrophe de La Bérarde

Questions diverses

- Navigation sur le Vénéon ;
- Projet de création de logements saisonniers dans les combles de la Résidence des Ecrins.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Mr Jean-Louis ARTHAUD

